



BREVET GRAND GIBIER

20.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

Département : Oise

Date :

Renseignements à fournir par chaque candidat

Nom : Prénom :

Civilité M F

Date de naissance :/...../.....

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Résidence : rurale urbaine

Profession précise :

Etes vous titulaire du permis de chasser ?

oui non

depuis moins d'un an souhaitez-vous le passer ?

depuis plus d'un an : combien ? oui non

Passez vous le Brevet Grand Gibier pour la première fois ?

oui non

Activités cynégétiques particulières

ONF Technicien FD Garde particulier agréé

OFB Lieutenant de louveterie Autre

Administrateur DF Conducteur UNUCR agréé

Etes vous membre

De l'ANCGG non oui

D'une ADCGG non oui : laquelle :

Quel mode de chasse au Grand Gibier pratiquez vous ?

Battue Vénérie

Approche Recherche au sang

Affût Arc

Lieu de chasse

Forêt communale

Forêt privée

Forêt domaniale

ACCA OU AICA

BREVET GRAND GIBIER
Frais d'inscription

SITUATION DES CANDIDATS	Frais d'inscription
<u>1ere inscription</u>	
Inscription complète (épreuve de tir arc ou carabine + épreuve théorique) ou (vènerie + épreuve théorique).	50€
Inscription seulement à une épreuve de tir (arc ou carabine) ou vènerie pour les candidats déjà titulaires d'un brevet Or.	30€
<u>Prix spéciaux</u>	
Jeune Chasseur âgé de 25 ans maximum, ou ayant moins d'un an de permis de chasser (joindre photocopie du permis de chasser).	25€
Conducteur UNUCR agréé, Garde OFB, ONF, Garde particulier agréé, Technicien FDC ou Louvetier.	35€
Elève de lycée agricole ou sylvicole.	10€
<u>Réinscription</u>	
Réinscription quelle que soit la partie du brevet concernée (complète, théorie, pratique).	25€

Inscription à retourner à :

Samuel LEPRÊTRE

Bat A Esc 1 - 10, rue du Maréchal Maunoury - 60200 COMPIÈGNE

Tél : 06 64 06 47 12

Courriel : samuel.lepretre@saint-gobain.com

Accompagnée du chèque libellé à l'ordre de : **ADCGG 60**

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception du règlement et dans la limite des places disponibles.

Nota : - Toute inscription est ferme, définitive et non remboursable.

- **L'adhésion à l'ADCGG 60, d'un montant de 25€, est obligatoire pour le passage du Brevet.**